

ABONNEMENTS

Marseille, Bonches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard	6 Mois	12 fr.	17 fr.
et Basses-Alpes	6 Mois	9 fr.	13 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 Mois	11 fr.	16 fr.
Étranger (Union postale)	6 Mois	17 fr.	25 fr.

Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois.
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste.

ANNONCES

Années Anglaises, la ligne : 1 fr. Réclames : 1.75 - Faits divers : 1 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr - Chronique Locale : 10 fr.
Les insertions sont exclusivement reçues.
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux.
A Paris : A l'agence Havas, 6, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale.

LE CABINET RIBOT DEVANT LES CHAMBRES

La Déclaration ministérielle

Après avoir souligné le recul de l'ennemi devant nos héroïques soldats et nos vaillants alliés, après avoir salué l'émancipation de la Russie, le Gouvernement expose son programme de guerre.

Paris, 21 Mars.

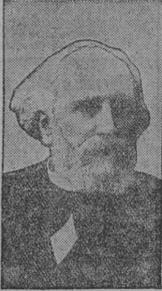
Voici le texte de la déclaration ministérielle lue cet après-midi à la Chambre par M. Ribot et au Sénat par M. Viviani :

Messieurs,

Après trente-deux mois nous sommes entrés dans une période décisive de cette terrible guerre, où nous avons été entraînés par une agression sans excuse et que nous sommes résolus à mener avec la dernière vigueur jusqu'à la victoire, non, comme nos ennemis, dans un esprit de domination et de conquête, mais avec le ferme dessein de reconstruire les provinces qui nous ont été autrefois arrachées, d'obtenir les réparations et les garanties qui nous sont dues et de préparer une paix durable fondée sur le respect des droits et de la liberté des peuples.

LE REÇU DE L'ENNEMI

Nous assistons en ce moment à un premier recul des armées ennemies sous la pression de nos admirables troupes et de celles de nos alliés, et nous saluons avec émotion la délivrance d'une partie du sol de notre pays trop longtemps souillé par l'invasion.



M. RIBOT

Bien que ce recul ne soit sans doute que la préface de nouvelles batailles où l'ennemi épaisera ses derniers efforts, la France sent se confirmer un peu plus la confiance de son peuple et de ses chefs de nos armées.

LE HAUT COMMANDEMENT

La question du haut commandement qui a donné lieu à tant de débats se trouve définitivement réglée de la manière la plus simple ; nous le gouvernement, qui a la direction politique de la guerre, sous le contrôle des Chambres, est maître de tout ce qui concerne l'organisation et le recrutement de nos armées. Il est l'organe nécessaire des relations avec les gouvernements alliés pour assurer un parfait accord de l'action combinée des armées. Il veille à ce que les prérogatives qui sont les conditions de sa responsabilité ne reçoivent aucun amoindrissement. Mais lorsqu'il a choisi le chef qui doit conduire nos troupes à la victoire, il lui laisse une complète liberté pour la conception stratégique, la préparation et la direction des opérations.

LE MINISTÈRE ET LES CHAMBRES

C'est ainsi que le gouvernement comprend son rôle et ses devoirs. Il est heureux de saisir l'occasion d'affirmer son entière confiance dans les chefs et les commandants de nos armées en même temps qu'il renouvelle au nom du pays l'expression de sa reconnaissance envers les troupes qui supportent avec stoïcisme et bonne humeur les rudes fatigues de cette guerre de tranchées et donnent en toutes circonstances d'inoubliables exemples d'entraide, de vaillance et d'héroïsme.

L'harmonie ne doit pas exister seulement entre le gouvernement et le haut commandement, mais aussi et surtout entre le gouvernement et les Chambres dépositaires de la volonté nationale. Le gouvernement ne peut rien sans elles et de leur côté les Chambres épuiseraient inutilement leur énergie si elles ne l'exercent pas pour donner au gouvernement toute sa force. Nous savons tout ce que nous devons à la précieuse collaboration de vos Commissions et aux heureuses initiatives qu'elles ont souvent prises. Le pays ne ignore pas et il veut qu'entre le gouvernement et les Chambres s'établisse une étroite union procédant d'une mutuelle confiance et du constant souci, de la part du gouvernement, d'apporter dans ses relations avec les Chambres la plus entière franchise et le sincère désir d'éviter tous les malentendus.

LA CENSURE

Dans ses rapports avec la presse, qui a pour rôle d'éclairer et de soutenir l'opinion du gouvernement doit se servir avec fermeté du pouvoir que la loi lui donne pour supprimer les fausses nouvelles, les informations tendancieuses qui seraient de nature à égarer les esprits. Il doit arrêter les campagnes qui auraient manifestement pour objet de discréditer nos institutions républicaines ou de pousser à la dissolution les forces de la Défense nationale. Mais il veillera à ce que la liberté de discussions soit respectée et qu'il ne préviendra que des critiques, même injustes, à ce mal optimisme qui ne peut qu'enlever les énergies de la nation.

Il faut aussi pour vaincre coordonner de plus en plus l'action des membres du gouvernement, obtenir à tous les degrés l'exécution fidèle et rapide de leurs ordres, en temps de guerre surtout, une pensée directrice et une action toujours en éveil sont indispensables pour faire converger vers le but commun les efforts multiples des services publics et des initiatives des citoyens jaloux de travailler à la Défense nationale.

L'UNITÉ D'ACTION DES ALLIÉS

Si à l'intérieur, cette direction est nécessaire, il n'est pas moins indispensable de maintenir et de fortifier l'unité de vues et d'action qui existe heureusement entre nous et tous nos fidèles alliés.

La victoire dépend de l'énergie que nous

mettrons à rassembler nos forces et à nous en servir dans un effort bien concerté et conduit sur tous les fronts avec la même vigueur. Nos efforts unis à ceux de nos alliés sont supérieurs à ceux de nos ennemis, les moyens matériels qui nous ont fait cruellement défaut au début de la guerre, nous permettent aujourd'hui de lutter à armes égales et aussi longtemps qu'il le faudra.

L'EMANCIPATION DE LA RUSSIE

Ce que nous avons de plus que nos ennemis c'est le sentiment que nous défendons la cause du droit et de la civilisation, ce qui fait notre force, c'est que nos alliances ne sont pas fondées uniquement sur des intérêts mais qu'elles sont vivifiées par un idéal commun républicain d'esprit de liberté et de fraternité que la Révolution française a eu l'immortel honneur de proposer au monde et qui, en devenant partout en Europe une réalité, sera une des meilleures garanties de la paix entre les peuples qu'appelle récemment de ses vœux le président de la grande République américaine et une des conditions de l'organisation de la société des nations.

Nous saluons le travail d'émancipation qui s'accomplit chez le noble peuple auquel nous unis une alliance déjà vieille de plus d'un quart de siècle, et nous souhaitons de bon cœur que le développement des institutions représentatives fondées sur la souveraineté populaire puisse s'achever sans violence et sans troubles profonds pour servir d'exemple aux autres nations.

NOS FINANCES

La situation de nos finances appelle votre plus sérieuse attention, aussi bien que l'état de nos approvisionnements et la faculté de les renouveler pendant la guerre et après la cessation des hostilités.

Si l'on ne peut pas regarder aux dépenses qui contribuent à la défense nationale et qui sont indispensables de réduire ou même de supprimer toutes les dépenses superflues. C'est à cette condition seulement que les finances publiques, qui ont supporté jusqu'à ce jour sans fléchir l'effort sans précédent qui leur est demandé, peuvent se maintenir jusqu'à la fin de la guerre et garder pour l'avenir leur élasticité.

Des impôts nouveaux seront nécessaires pour faire face aux intérêts de nos emprunts et à nos établissements dans l'esprit de justice et en même temps de hardiesse qui convient à une société démocratique comme la nôtre. Ce sont surtout nos paiements à l'étranger qui éveillent nos plus sérieuses préoccupations. Il faudra, de toute nécessité, les réduire sans porter aucun préjudice à la défense nationale. Un décret sera soumis à votre approbation pour interdire les importations de produits de luxe et pour améliorer notre balance commerciale.

Le pays, conscient des sacrifices qu'exige une guerre aussi longue, les acceptera de bon cœur. Il sait qu'on peut vivre en temps de guerre comme en temps de paix et qu'il y a même, en dehors de la nécessité, une certaine mesure à éviter pendant que nos soldats souffrent et meurent pour le pays.

L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES

Nous voulons qu'un inventaire exact, méthodique, constamment tenu à jour, de toutes nos ressources et de tous nos moyens d'importation permette de rassembler en une organisation rationnelle les mesures que réclame l'alimentation nationale.

Nous nous efforçons de développer par tous les moyens la production de notre sol ; la situation n'est pas inquiétante, mais c'est à condition que nous sachions nous imposer à temps les restrictions que commande une sage prévoyance.

JUSQU'À LA VICTOIRE

La politique de guerre est un ensemble dont toutes les parties se tiennent et qui procède partout du même esprit. Pour la pratiquer avec efficacité, nous avons besoin du concours du pays. On ne lui a jamais fait appel en vain quand on lui parle avec franchise. Il a donné depuis le début de la guerre des exemples qui répondent de sa constance pour aller jusqu'au bout des sacrifices que la guerre exigera de lui. Nous devons lui continuer notre confiance comme il nous maintiendra la sienne et la justice de la nation ne sera pas avare pour cet admirable peuple, paysans et ouvriers, quand ayant déposé les armes du combat, il reprendra les outils du travail.

Pour nous, Messieurs, qui avons une tâche redoutable à accomplir, nous avons besoin de tout votre appui. Nous vous demandons de nous l'accorder. Nous ne demandons qu'un parti, celui de la France, et nous n'aurons au cœur qu'une ambition, celle de nous montrer dignes de l'héroïsme de nos armées et de l'admirable tenue morale du pays au milieu des plus redoutables épreuves qu'il ait jamais traversées.

Le Zeppelin abattu à Compiègne

Paris, 21 Mars.
Le Figaro a informé le général en chef qu'un zeppelin a été abattu par nos avions le 17 mars à Compiègne.

IL Y A UN AN

M. L. Dubois. — Pas sans contrôle.

M. L. Dubois. — Pas sans contrôle, nous sommes d'accord. Le jour où le gouvernement traiterait de la sorte de la patrie serait en danger, il doit être devant vous. Il lui appartient d'être responsable. Nous sommes tous d'accord de prendre les résolutions définitives. Il est nécessaire qu'il existe des relations de confiance entre le haut commandement et le gouvernement. Le devoir de la Chambre et de la nation sera de choisir les chefs, mais nous laissera produire ses campagnes de dénigrement industriel. (Applaudissements) Nous de-

963^e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 21 Mars.

Le gouvernement fait à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Sur la route de Ham à Saint-Quentin, accrochements entre nos cavaliers et des détachements ennemis.

A l'est de Ham, nos troupes ont brillamment enlevé, hier, en fin de journée, le château de Sarrimons et le village de Jussy, malgré une vive défense de la garnison.

Au sud de Chauny, nous occupons la ligne générale de l'Ailette.

Toutes les positions atteintes sont solidement organisées.

Au nord et au nord-est de Soissons nous avons, pendant la nuit, sérieusement pro-

gressé à droite et à gauche de la route de Laon et pris une dizaine de nouveaux villages.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons pénétré, au nord de la Ferme des Chambrées, dans une tranchée allemande précédemment soumise à notre bombardement, et nous y avons trouvé de nombreux cadavres ennemis.

Des coups de main sur nos petits postes, au sud-est de Tahure, au bois d'Ailly et dans la région de Limey, ont complètement échoué. Nous avons fait des prisonniers.

Nuit calme sur le reste du front.

La Journée Parlementaire

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Paris, 21 Mars.

Les tribunes et galeries publiques sont bondées. On remarque, au premier rang de la tribune diplomatique, M. Isoulsky, ambassadeur de Russie.

Salut à la Russie

M. Deschanel ouvre la séance à 3 heures 15, devant une population nombreuse.

M. Deschanel déclare :

Je serai certainement l'interprète de la Chambre en adressant un salut à la nation russe et à ses représentants.

Tous les députés et les ministres se lèvent en acclamant longuement la nation russe.

La manifestation se prolonge enthousiaste sur tous les bancs pendant plusieurs minutes.

M. Deschanel veut enfin poursuivre :

...En cette heure unique de son Histoire, nos vœux ardents et fraternelles. Russie en son destin nouveau, la Russie libre (nouveaux applaudissements) ne connaît que le bonheur, la puissance et la gloire. Ses héros ont vaincu les ennemis de l'humanité et leur œuvre magnifique jusqu'à la victoire commune des alliés, jusqu'à un triomphe définitif du droit. (Longs applaudissements). C'est de ce « Vive la Russie ! Vive la nation russe ! »

M. Ribot annonce que l'adresse déposée par M. Klotz et plusieurs de ses collègues pour être envoyée aux populations libérées de l'ennemi sera déposée à la Commission. (Applaudissements).

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Le président donne la parole au président du Conseil.

M. Ribot lit en nuancé avec éloquence la déclaration ministérielle. L'Assemblée n'approuve pas seulement la déclaration de guerre, mais elle approuve aussi les doctrines gouvernementales. Les applaudissements unanimes s'associent à plusieurs reprises aux doctrines gouvernementales. Les applaudissements unanimes s'associent à plusieurs reprises aux doctrines gouvernementales.

Le président du Conseil saluant notre armée, M. Lenoir crie : Vive les polles !

M. Ribot annonce que l'adresse déposée par M. Klotz et plusieurs de ses collègues pour être envoyée aux populations libérées de l'ennemi sera déposée à la Commission. (Applaudissements).

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

Les Interpellations

Le président annonce que trois demandes d'interpellation ont été déposées.

La discussion de ces interpellations est ordonnée.

M. Louis Dubois demande au gouvernement d'expliquer comment il entend simplifier les organismes de direction de la guerre pour en faire un organisme plus efficace, comment il conciliera les intérêts de la guerre et le point de vue militaire. Il demande également sur le rôle du Comité de guerre vis-à-vis du haut commandement.

M. Jobert, parlant de sa place, déclare qu'il désire simplement que le ministre de l'Agriculture s'occupe de la production de notre sol, et qu'il ne s'occupe pas de la production de notre sol, et qu'il ne s'occupe pas de la production de notre sol.

M. Jacques Chaumié demande au chef du gouvernement de lui faire connaître les déclarations qu'il a faites au sujet de la déclaration ministérielle.

M. Augagneur demande au président du Conseil de préciser les conditions de la déclaration ministérielle.

M. Lenoir demande au président du Conseil d'affirmer la nécessité d'une coordination de toutes les énergies, de tous les services. (Applaudissements).

M. Ribot monte à la tribune. Il remercie les interpellateurs de leurs paroles courtoises. Ce ne sont pas des paroles que vous attendez de nous ; vous nous adressez vos vœux. (Applaudissements).

M. Ribot annonce que l'adresse déposée par M. Klotz et plusieurs de ses collègues pour être envoyée aux populations libérées de l'ennemi sera déposée à la Commission. (Applaudissements).

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

M. Ribot annonce que le règlement exige le renvoi à la Commission.

férons ce patrimoine de libertés acquises pendant tant de siècles. Nous demandons au Parlement de nous aider en activant ses travaux. Nous vous demandons votre confiance, parce que nous avons confiance dans la Chambre.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

vre à l'offrande dans le moment même où notre force s'affaiblit à l'Occident.

Dans la coalition démocratique qui assied désormais l'Allemagne, le patriotisme de la Russie apportera une ardeur et une discipline renouvelées. C'est notre vœu, c'est notre certitude. Vive la Russie !

Dès que le président a terminé son allocution, M. René Viviani monte à la tribune et prononce les paroles suivantes :

Messieurs,
Au nom du gouvernement, je m'associe sans réserve aux paroles que vient de faire entendre M. le président du Sénat et qui, parties de cette enceinte, auront dans le monde un haut retentissement. Comme lui, je salue le gouvernement nouveau que la Russie s'est librement donné et qui, dans ce jour, appelle à la fois à l'émancipation et à la guerre. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

Après avoir dit que nous demandons notre attitude vis-à-vis de la presse. Eh bien, oui, nous réprimons avec énergie la propagation de nouvelles fausses, qu'elles soient exagérées ou non, ou qu'elles servent les intérêts de nos ennemis. Nous empêcherons aussi les campagnes contre les institutions républicaines. Nous ne tolérerons pas de campagne qui affaiblisse la défense nationale.

DERNIERES DEPECHEES DE LA GUERRE PAR FIL SPECIAL

Sur le Front russe Communiqué officiel

Pétrograd, 21 Mars. Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant : FRONTS OCCIDENTAL ET ROUMAIN. — Fusillade et actions d'éclat.

Communiqué officiel

Paris, 21 Mars. Le gouvernement fait à 23 heures, le communiqué officiel suivant : Au nord de Ham, la situation est sans changement. Nos éléments légers restent au contact de l'ennemi entre Roupy et Saint-Quentin.

La Révolte arabe

Un dépôt de munitions turc sauté à Médine Genève, 21 Mars. L'émir Ali, fils du roi d'Arabie, télégraphie de son quartier général aux environs de Médine, que le grand dépôt de munitions de l'armée turque dans cette ville a sauté et que les pertes de l'ennemi sont très grandes en hommes.

Sur le Front italien Communiqué officiel

Rome, 21 Mars. Sur le front du Trentin, l'activité des deux artilleries s'est maintenue intense pendant la journée d'hier. Sur le massif du Costa-Bella (vallée de Pedogrina-Avisio), après un violent bombardement par obus asphyxiants, l'ennemi a attaqué avec insistance nos positions avancées. Il a été repoussé avec des pertes sensibles.

Le Conflit germano-américain

L'état de guerre existerait en fait

Philadelphie, 21 Mars. Le président Wilson a décidé de convoquer pour cet après-midi une réunion de cabinet au cours de laquelle on discutera des prochaines mesures à prendre en vue de l'Allemagne. Aucune déclaration officielle n'a été communiquée ; mais on annonce, de source officielle, que l'état de guerre existe dès à présent.

Notes Marseillaises

L'étang de Berre

Cette importante question a fait un nouveau pas. Le 7 octobre 1916, le ministre des Travaux publics avait accueilli en principe l'étude de l'aménagement de l'étang de Berre en bassin accessible aux grands navires. Par décision du 13 février 1917, il a été établi le projet de travaux et promet une solution conforme aux vœux de la Chambre de Commerce en ce qui concerne les taxes de péage.

Chronique Locale

La Chambre de Commerce de notre ville nous communique la dépêche suivante qu'elle a adressée, hier, à M. Joseph Thierry, ministre des Finances. Notre Chambre, réunie ce jour en séance plénière, est heureuse d'applaudir chaleureusement à votre nomination aux importantes fonctions de ministre des Finances.

Chez les Capitaines au long cours

La Lutte contre les Sous-Marins

Le Syndicat des Capitaines au long-cours de Méditerranée s'est réuni le 17 mars en assemblée générale extraordinaire, pour entendre le compte rendu de la délégation envoyée à Paris au nom de la Fédération, pour défendre les intérêts des capitaines, la question de la sous-secretariat d'Etat de la Marine marchande, du chef d'état-major général de la Marine, déposition devant les Commissions de la marine de guerre du Sénat et de la Chambre sont longuement exposés et commentés.

LE MINISTÈRE RIBOT

L'impression à la Chambre

Paris, 21 Mars. La Chambre a fait à la déclaration ministérielle lue par M. Ribot un accueil comme on en a rarement vu. Les radicaux exultaient. Les socialistes triomphaient d'enthousiasme. Le reste était unanimité. M. Briand lui-même applaudissait. Il suffit que ce ne soient pas le seulement des paroles ou des intentions. En ce qui concerne l'exercice de la censure, notamment, il suffit que les promesses faites soient tenues.

LA RETRAITE ALLEMANDE

L'Avance des Armées franco-anglaises continue

ENCORE CINQUANTE VILLAGES LIBÉRÉS

Paris, 22 Mars, 2 h. 5. Ainsi qu'il était à prévoir, la poursuite des troupes allemandes en retraite par les armées franco-anglaises est ralentie par la résistance de l'ennemi, qui se manifeste de plus en plus opiniâtre. Celui-ci, dans la région au sud de Saint-Quentin, tend à se retrancher sur les bords des canaux et rivières, pour essayer d'entraver la marche de nos troupes. Ceci ne signifie pas que la journée n'a pas été fructueuse.

LA REVOLUTION EN RUSSIE

Le sort du tsar et de l'impératrice

Pétrograd, 21 Mars. Le gouvernement a ordonné de considérer Nicolas II, qui a abdiqué, et l'impératrice, comme étant privés de liberté, et de les conduire à Tsarskoïe-Siolo ; de charger le général Alexeïeff de mettre à la disposition des députés Boulikoff, Vershinnine, Grissoumine et extrême gauche, sur presque tout le groupe, pour la garde de Nicolas II.

THEATRES, CONCERTS, CINEMAS

OPERA MUNICIPAL. — A 8 h. 15 : 4 Les Dragons de Villars ; ballet La Fille du Saïon. 8 h. 15, reprise de Romeo et Juliette, avec Mme Berthe César et M. Codou. CHATELET-THÉÂTRE. — A 8 h. 30, matinée classique. Les Pléiades et Les Femmes Savantes, avec M. Leitner, de la Comédie-Française.

COMMUNIQUE BELGE

Le Havre, 21 Mars. Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant : Bombardement réciproque en divers points du front belge, spécialement vers Dixmude et Driegraachen, Steenstraete.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE MARSEILLE

Bœufs du pays, amenés, 155 ; vendus, 155 fr. 250 à 340 fr. ; vaches, 13 ; vendues, 13 ; moutons, de 280 à 320 fr. ; moutons, 270 à 280 fr. ; moutons du pays, amenés, 423 ; vendus, 423 ; brebis, 400 à 420 fr. ; porcs, 100 kilos poids mort.

COMMUNICATIONS

Syndicat des cantonniers. — Anjoubaud 2 h. 30 du soir, assemblée générale, salle 19, Bourse de Commerce, 10, rue de Valenciennes. BUREAU DE TRAVAIL. — Réunion du dimanche.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 21 Mars. — Pendant cette séance l'allure générale est restée ferme. Toutefois nos rentes n'ont subi aucune variation de cours. Rien à dire de nouveau de nos grands fonds et de nos compagnies de chemins de fer. Le plupart des valeurs russes sont un peu hautes, et un léger recul est à enregistrer sur presque tout le groupe. Les valeurs de cuivre sont très fermes et notoirement hautes. On avance assez sensible de la Société Marseillaise au sujet d'une nouvelle émission de la Prévostière. Cette société devrait en effet voir le rouille décompté à 1,025, prix bien trop élevé que le si bien fait, nous le disons, le Banque de Marseille et qui a été ramené en dernier lieu au minimum de 1,175.

LA SITUATION

Paris, 22 Mars, 2 h. 5. Ainsi qu'il était à prévoir, la poursuite des troupes allemandes en retraite par les armées franco-anglaises est ralentie par la résistance de l'ennemi, qui se manifeste de plus en plus opiniâtre. Celui-ci, dans la région au sud de Saint-Quentin, tend à se retrancher sur les bords des canaux et rivières, pour essayer d'entraver la marche de nos troupes. Ceci ne signifie pas que la journée n'a pas été fructueuse.

TRIBUNE DU TRAVAIL

M. On demande une bonne femme de ménage, le matin, à faire le ménage, 10, rue de Valenciennes. M. On demande un jeune homme de 14 à 15 ans pour faire les courses. S'adresser rue de la République, 12, au 1er étage. M. On demande apprenti et demi-ouvriers tailleurs. S'adresser Nelly Arnaud, rue Chevalier-Roze, 29, au 1er étage. M. On demande demi-ouvriers repasseurs en lingerie et une fillette de 14 à 15 ans, pour courir les courses. S'adresser, 10, rue de Valenciennes, chez M. L. Marsalle. M. On demande un jeune coiffeur, 70, rue Saint-Ferdinand, au 3e. M. On demande un jeune menuisier et apprenti, payé de suite, demandé, rue Paradis, 238, Barrière. M. On demande un chauffeur-livreur, usiné de blanchisserie, 7, rue Charlot (Montolive), à côté de l'usine Saramelli. M. On demande demi-ouvrière et apprentie dégrossir chaussures, bien payée, chez Mme Sans, rue Pierre-Dupuy, 15, au 2e. M. On demande une apprentie dégrossie et une demi-ouvrière chaussures, 3, place de Rome, premier étage. M. On demande un garçon de magasin sérieux, chez M. Favre, 211, rue de Rome. M. On demande pour atelier une bonne ouvrière gantée, travail assuré, Mme Melot, 66, rue Saint-Ferdinand, au 3e. M. On demande une bonne ouvrière modiste, 100 francs par mois. S'adresser maison Chapot, rue Haxo, 12. M. On demande une blanchisseuse 4 jours par semaine au Novelty-Hôtel, 15, rue Thiers, Marseille. M. On demande jeunes hommes de 13 à 14 ans, pour courses et livraisons, présenté par ses parents, 16, rue du Grand-Puits (centre). M. On demande des ouvrières, des demi-ouvrières et des apprenties des pompes, 29, rue Paradis, au 2e. M. On demande des commis et des apprentis, Grand-Rue, 20. M. On demande des apprenties et des ouvrières tailleuses, de suite, chemin des Chartreux, 37 (maison de la Vierge). M. On demande un bon ouvrier pour la réparation bien payé et très pressé, chez M. Sarno, boulevard Haxo, 12. M. On demande une bonne ouvrière tailleuse, 37, boulevard Boyer (Belle-Meule).

ENTRÉE DU GÉNÉRAL NIVELLE À NOYON

Paris, 21 Mars. Mardi matin, le bruit se répand dans la petite ville que le général Nivelle va venir. Aussitôt, les fenêtres se garnissent de drapeaux de guirlandes, de banderoles de toutes sortes, de toutes étoffes et même de papier. Ceux qui n'ont plus rien en son honneur ont fabriqué avec des morceaux d'affiches. La foule envahit les rues. Soudain, une fanfare éclate dont les maisons se renvoient les échos. Dans la rue on entend plus rien en son honneur. Le bataillon du 92e monte allègrement au rythme des tambours et des clairons. Au-dessus, tenu par un officier de haute taille, se dresse une loque décolorée, saie frolée, régimentaire. Les drapeaux, aux franges à demi arrachées, défilent le lambeau héroïque qui est le drapeau du 92e, la foule se découvre, des gens tombent à genoux. Puis les formidables acclamations retentissent : Noyon salue sa délivrance. Le bataillon débouche sur la place et se forme en carré ; la foule s'écarte, se range d'éloignement ; « Portez armes ! Aux champs ! ». L'automobile s'arrête à l'entrée de la place. Le général Nivelle descend. La Marseille retentit. Le silence est impressionnant ; l'émotion indescriptible. La foule sanglote et sur le visage bronzé des héros à la fourragère, aux moustaches blondes et barbes grises, on voit de grosses larmes couler.

RECOMPENSES A NOS MARINS

L'équipage du vapeur « Sylvie » L'amiral Lefèvre, commandant la Marine à Marseille, nous communique les citations suivantes prononcées sur sa proposition, par le ministre de la Marine : Ordre de la division. — Lailion Joseph, capitaine au long cours, Bordeaux, 705 ; lors du torpillage de son navire, le 25 janvier 1917, a assuré l'évacuation avec beaucoup d'ordre et de sang-froid. Est couragementement remonté à bord de son bâtiment au sein de l'équipage pour rechercher un homme manquant. Ordre de la brigade. — Maderon Albert, chef mécanicien du vapeur « Sylvie », de la Compagnie des Affrèteurs Réunis, torpillé le 23 janvier dernier par un sous-marin. Nos félicitations à ces courageux marins.

LE CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Paris, 21 Mars. M. Hermite, premier secrétaire d'ambassade, est nommé chef du cabinet du ministre des Affaires Étrangères. M. Kammerer, conseiller général, est nommé chef adjoint du cabinet. Le cabinet du président du Conseil sera placé sous la direction de M. Artaud, qui remplira les mêmes fonctions auprès de M. Ribot au ministère des Finances. M. Jules Cambon continuera à exercer les fonctions de secrétaire général au ministère des Affaires Étrangères.

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS

Le paiement des allocations de la période du 28 février au 9 mars 1917, aura lieu le vendredi 23 mars 1917, de 9 heures à 12 heures, dans les perceptions de la ville, suivant les indications ci-après : La perception de la rue de la République, 6, paiera du numéro 3.01 à 3.75 du 4e canton. Le paiement de coupons de la rue du Cog, 17, paiera les retardataires.

RAVITAILLEMENT CIVIL

La distribution des bons de farine aux boulangers Afin d'éviter aux boulangers qui viennent demander des bons de farine au Bureau du Ravitaillement civil, une partie de la distribution de temps, ces distributions auront lieu à partir du 26 mars, dans l'ordre suivant, de 2 heures 30 à 6 heures 30 à la fois : Le 26 mars, les boulangers dont le nom commence par les lettres de A à C ; le mardi, de D à K ; le mercredi, de L à O ; le vendredi, de P à Z.

Le Congrès américain

convoqué pour le 2 avril New-York, 21 Mars. Aujourd'hui le président Wilson a convoqué le Congrès en session extraordinaire pour le 2 avril, dans le but de prendre une décision sur l'état de guerre.

Le Congrès américain

Washington, 21 Mars. Dans le discours qu'il prononcera au Congrès, le président Wilson expliquera en détail comment l'Allemagne s'est virtuellement livrée à des actes de guerre contre les États-Unis par des destructions sans merci, en violation de tous les principes du droit des gens et des lois de l'humanité. En conséquence, on s'attend à ce que le Congrès vote une déclaration disant que l'état de guerre existe depuis quelque temps déjà entre les États-Unis et l'Allemagne. Ce vote, en lui-même, ne constituerait pas une déclaration de guerre proprement dite, mais, à la suite d'un pareil vote, les États-Unis seraient amenés à prendre de nouvelles mesures pour protéger leurs intérêts en pleine mer et ailleurs contre les actes de guerre de l'Allemagne. Quant à savoir si l'état de guerre existait réellement avec l'Allemagne, cela dépendra des actes futurs de celle-ci.

UN BEAU COUP DE FILET

Voleurs et faussaires arrêtés

Avant-hier, la Sûreté mettait la main sur un individu suspect du nom de Hue, qui se trouvait en conversation avec la 141e brigade. Cet individu fut trouvé porteur de divers papiers-passe-montres provenant de faux au sujet desquels il fournait les explications les plus embrouillées. Cette arrestation entraîna hier celle des nommés Rutishauser Reinhard, 39 ans, garçon d'étage, rue Kéiser, 7 ; Daubelle André, 53 ans, locataire de voitures, rue Kléber, 29 ; Després Alfred, 29 ans, sans domicile, en conversation avec la 101e brigade. Chez Daubelle on trouva une soixantaine de bidons et barils, provenant de vols au préju-

Autour de Marseille

AUBAGNE. — Comité d'action agricole.

Le Comité d'action agricole dont la réunion a eu lieu hier matin sous la présidence de M. Trouzet, a décidé de faire passer la question des pommes de terre, à l'ordre du jour de la prochaine séance. Il se fera connaître par la voie de la presse. La neige. — Hier matin de très bonne heure, le sol était couvert d'une légère couche de neige tombée dans la nuit et qui avait disparu dès 7 heures du matin. Seules les collines avoisinantes du mont Saint-Victor les jours suivants tout blancs.

Comité d'Action économique de la 15e Région

Le Comité d'Action économique de la 15e région a tenu le lundi 19 mars sa séance plénière sous la présidence de M. Artaud, président de la Chambre de Commerce et Vice-président du Comité. M. Maureau, directeur des Mines de Portes a fait un rapport sur la production et la consommation du charbon. Le Comité a émis le vœu que des concessions nouvelles de mines soient accordées sous l'empire de la législation de 1890, au besoin et d'abord d'urgence, une législation nouvelle. Il a demandé que les procédés d'économie de charbon indiqués dans le rapport soient portés à la connaissance des industriels et du public et qu'il soit fait largement appel aux forces hydrauliques.

Le Congrès américain

convoqué pour le 2 avril New-York, 21 Mars. Aujourd'hui le président Wilson a convoqué le Congrès en session extraordinaire pour le 2 avril, dans le but de prendre une décision sur l'état de guerre.

Le Congrès américain

Washington, 21 Mars. Dans le discours qu'il prononcera au Congrès, le président Wilson expliquera en détail comment l'Allemagne s'est virtuellement livrée à des actes de guerre contre les États-Unis par des destructions sans merci, en violation de tous les principes du droit des gens et des lois de l'humanité. En conséquence, on s'attend à ce que le Congrès vote une déclaration disant que l'état de guerre existe depuis quelque temps déjà entre les États-Unis et l'Allemagne. Ce vote, en lui-même, ne constituerait pas une déclaration de guerre proprement dite, mais, à la suite d'un pareil vote, les États-Unis seraient amenés à prendre de nouvelles mesures pour protéger leurs intérêts en pleine mer et ailleurs contre les actes de guerre de l'Allemagne. Quant à savoir si l'état de guerre existait réellement avec l'Allemagne, cela dépendra des actes futurs de celle-ci.

LA GUERRE SOUS-MARINE

Les bouées des pirates sur les côtes espagnoles

Madrid, 21 Mars. Le Liberal rapporte qu'à Santander, un va-pen allemand interne, l'Heracles, s'était arrêté à l'entrée du port, de façon à pouvoir communiquer avec les sous-marins allemands au moyen d'un système combiné de lumières. Les autorités maritimes du port l'ont découvert et ont fait arrêter le navire. On a obtenu des explications du capitaine. Celui-ci prétend que le navire avait rompu ses amarres, avait été forcé de changer son mouillage. (Radio.)

Dans Roya délivrée

Londres, 21 Mars. M. Warner Allen, correspondant de guerre du Morning Post, télégraphie : Il y a à peine quelques heures que Roye est délivrée. C'est pour les habitants un de ceux de cirouler dans la guerre n'a pas donné d'exemple jusqu'ici.

INTERNEMENT EN PAYS NEUTRE DES PRISONNIERS DE GUERRE

Londres, 21 Mars. La Chambre des Communes, un député demande si le gouvernement a fait proposer à l'ennemi, par un intermédiaire neutre, l'internement en pays neutre des prisonniers réciproquement faits par les belligérants en 1914 et 1915. M. Hope répond que la proposition d'internement dans un pays neutre le plus grand nombre possible de prisonniers de guerre, choisis parmi les plus anciens en captivité, fait actuellement le sujet d'une étude du Conseil de guerre.

AVIS DE DECES

Mme veuve Maggio, née Mugnano ; M. André Maggio, soldat au 314e de ligne, et M. André Maggio ; M. Louis Maggio, soldat au 116e d'artillerie, sur le front, et M. Louis Maggio ; les familles Maggio, Mugnano, Furnari, Le Bras et Chaix ont la douleur de faire part de leurs parents, amis et connaissances du décès de M. Victor MAGGIO, entrepreneur de travaux publics, décédé le 21 mars 1917, en sa propriété de la « Gorge-Noire », chemin des Prud'hommes, à Saint-Loup. Son convoi funèbre aura lieu aujourd'hui, à 2 heures du soir. Le gérant : VICTOR HEYRIES. Imp. et Stér. du Petit Provençal, r. de la Darse, 24